

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**



PLAN NATIONAL DE REPONSES (PNR) AU TITRE DE L'ANNEE 2021



TABLE DES MATIERES

1. RESUME EXECUTIF	4
1.1 Orientations du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire	4
1.2 Les objectifs et les principales composantes du PNR et les acteurs engagés :	4
1.2.1 Composante 1 : Assistance Alimentaire (reconstitution SNS, transport et ciblage nominatif, ENSAN).....	4
1.2.2 Moyens financiers à mettre en œuvre.....	4
1.2.3 Composante 2 : Le renforcement des moyens d'existence.....	5
1.2.4 Composante 3 : Les actions de soutien aux opérations	5
1.2.4.1 Composante 3.1 : Le ciblage individuel	5
1.2.4.2 Composante 3.2 : Le transport et la logistique	5
1.2.5 Composante 4 : La gouvernance	5
1.2.5.1 Composante 4.1: Organisation	5
1.2.5.2 Composante 4.2 : Suivi et évaluation	5
2. INTRODUCTION	6
3. RAPPEL POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ...	7
3.1 Objectif global	7
3.2 Objectifs spécifiques.....	7
4. PRESENTATION DU DNSA	8
4.1 Les Organes de gestion au Niveau National :	8
4.2 Les Organes de gestion au niveau Régional et Subrégional :	8
4.3 Les Structures opérationnelles du DNSA :	8
4.4 Les Moyens d'intervention du DNSA :	9
4.5 Le cadre de résultats du DNSA	9
5. RESULTATS PROVISOIRES DE L'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2020-2021	10
5.1 Situation comparée aux cinq dernières années.....	11
6. LES INNOVATIONS ET LES STRATEGIES	12
7. LES COMPOSANTES DE LA REPONSE	12
7.1 Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail) 12	
7.1.1 L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN).....	12
7.1.2 Les actions de soutiens aux opérations.....	14
7.1.2.1 Le ciblage individuel	14
7.1.2.2 Le transport et la logistique	14
7.2 Renforcement des connaissances des populations vulnérables sur les bonnes pratiques de résilience et de nutrition	14

7.2.1	Le renforcement des moyens d'existence.....	14
7.2.1.1	Distribution/subvention de semences	14
7.3	Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes.....	16
7.3.1	La gouvernance	16
7.3.1.1	La Tenue du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	16
7.3.1.2	Suivi et évaluation	16
8.	LE BUDGET DU PNR.....	17
8.1	Budget par composante et par source	Erreur ! Signet non défini.
8.2	Ressources prévisionnelles et affectations.....	Erreur ! Signet non défini.
8.3	Plan de décaissement	18
8.4	Plan de passation des marchés	18
9.	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PNR.....	19
10.	CONCLUSION.....	26
Annexe	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION/ ABREVIATIONS
AA	Assistance alimentaire
ACF	Action Contre la Faim
ASO	Actions de soutien aux opérations
BID	Banque Islamique de Développement
CCSPPSA	Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CMC	Commission Mixte de Concertation
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural –CPS/SDR
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CT	Comité Technique
DAG	Distribution Alimentaire Gratuite
DAPPSE	Département Analyse Prospective, Planification et Suivi-Evaluation
DNSA	Dispositif National de Sécurité Alimentaire
DPPAM	Direction des Projets PAM
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ENSAN	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FCC	Fonds de Commun de Contrepartie ou fonds de fonctionnement des structures
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun des Partenaires
FEFA	Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
FSA	Fonds de Sécurité Alimentaire
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISAN	Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle
MA	Ministère de l'Agriculture
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMA	Observatoire du Marché Agricole
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPAM	Office des Produits Alimentaires du Mali
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBVE	Projet Brigade Verte pour l'Emploi et pour l'Environnement
PNR	Plan National de Réponses
PO	Plan Opérationnel
PoINSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PRESA	Programme de Renforcement du Dispositif National de Sécurité Alimentaire
PRIA-Mali	Projet de Renforcement et Résilience à l'Insécurité Alimentaire du Mali
PRORESA	Programme de Renforcement de la Sécurité Alimentaire au Mali
PRRE	Projet de Reconstruction et Relance Economique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RME	Renforcement des moyens d'existence
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIE	Stock d'Intervention de l'Etat
SNS	Stock National de Sécurité
SOFRECO	Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil
STF	Secrétariat Technique Financier
T	Tonne

1. RESUME EXECUTIF

Le Mali est un pays sahélien, dont l'économie dépend en grande partie du secteur agricole, qui lui-même est fortement tributaire des aléas agro-climatiques (sécheresses répétitives depuis les années 1970, inondations, déprédateurs etc.). Ces aléas, récurrents, occasionnent fréquemment des baisses de productions agrosylvopastorales et halieutiques, rendant les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Par ailleurs, ces facteurs exogènes sont amplifiés par des problèmes sécuritaires (conflits intercommunautaires, attaques djihadistes, vols de bétail etc.) qui perturbent les activités économiques depuis 2012.

La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emploi, réduction des activités économiques, abandons des champs etc.) et les déplacements inhabituels de personnes et de bétail qui en résultent, exacerbés par la crise sanitaire de la COVID-19 rehaussent la vulnérabilité des ménages particulièrement les plus pauvres à l'insécurité alimentaire.

Les résultats de l'exercice du Cadre Harmonisé donnent **1 307 073** personnes en insécurité alimentaire (phase 3 à 5) en mars 2021 pour une moyenne de 3 960 195 personnes pour les cinq dernières années.

1.1 Orientations du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire

Suivant sa lettre adressée aux Partenaires, les orientations pour le Plan National de Réponses 2021, s'articuleront sur les priorités et les objectifs en tenant compte de l'évaluation du Cadre Harmonisé (CH) et conformément aux engagements du Gouvernement en rapport avec les objectifs de la Politique nationale de Sécurité Alimentaire consistant à « assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches les plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030 ».

1.2 Les objectifs et les principales composantes du PNR et les acteurs engagés :

1.2.1 Composante 1 : Assistance Alimentaire (reconstitution SNS, transport et ciblage nominatif, ENSAN)

Il y a un besoin d'acheter **74 500** tonnes de céréales pour reconstituer le SNS dont :

- **43 000** tonnes pour les DAG destinées aux **1 307 073** personnes vulnérables identifiées en difficultés alimentaires selon l'évaluation de la situation définitive de mars 2021 ;
- **30 000** tonnes pour compléter le SNS à son niveau optimum de 35 000 tonnes ;
- En outre il y a un besoin prévisionnel d'appui humanitaire pour les personnes déplacées internes, les personnes victimes de catastrophes et autres pour **1 500** tonnes de céréales.

1.2.2 Moyens financiers à mettre en œuvre

Pour mettre en œuvre les activités de cette composante du PNR, l'Etat a inscrit dans le budget 2021 un montant de **8 600 000 000** de francs CFA pour la reconstitution, le transport et le ciblage. Mais le coût prévisionnel est de **21 950 000 000 FCFA** pour un gap de **13 350 000 000 FCFA**.

1.2.3 Composante 2 : Le renforcement des moyens d'existence

Le CSA prévoit d'appuyer les producteurs victimes d'inondation pour 240 tonnes de semences R2 dont 200 tonnes de riz et 40 tonnes de semences R2 de mil/sorgho, pour un coût de **120 000 000 FCFA**.

1.2.4 Composante 3 : Les actions de soutien aux opérations

1.2.4.1 Composante 3.1 : Le ciblage individuel

Le ciblage démarrera dans les bonnes conditions au mois de Mai 2021 et se fera en quatre étapes :

1. La formation des ONG partenaires retenues pour l'activité ;
2. L'information, la sensibilisation et la responsabilisation des collectivités territoriales et des populations communales ;
3. La préparation et l'organisation de l'identification des ménages bénéficiaires ;
4. La validation et la diffusion des listes des personnes et des ménages bénéficiaires.

1.2.4.2 Composante 3.2 : Le transport et la logistique

Le CSA à travers la structure qu'il va mandater contractualisera avec des transporteurs venant des régions et connaissant relativement les zones de déchargement. Il est prévu, pour faciliter l'action, un déchargement au niveau de chacune des communes ciblées par l'action. Le transport des céréales se fera via les camions affrétés par l'OPAM depuis les stocks régionaux de l'OPAM où se trouvent les céréales pour la distribution issue du SNS (Stock National de Sécurité).

1.2.5 Composante 4 : La gouvernance

1.2.5.1 Composante 4.1: Organisation

Le Plan National de Réponses est validé en temps utile par le Conseil National de Sécurité Alimentaire qui se tient chaque année. A ce Conseil participe l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques œuvrant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté, sur l'ensemble du territoire auprès des populations en besoin d'assistance.

1.2.5.2 Composante 4.2 : Suivi et évaluation

Les activités suivantes sont programmées de :

- Tenir chaque 02 semaines une réunion du comité de suivi du PNR pendant la période de juin à octobre ;
- Organiser 01 mission de sensibilisation et information sur le PNR (CSA et PTFS);
- Organiser 01 mission de Suivi du PNR (CSA et PTFS).

2. INTRODUCTION

Le Plan National de Réponses (PNR), est un document de référence pour le pilotage annuel de la Sécurité Alimentaire. Il est mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires.

Il est un programme annuel d'activités budgétisé qui contribue à l'atteinte des objectifs de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Le plan National de Réponses est la traduction en activités des différentes recommandations issues des évaluations de la situation alimentaire et nutritionnelle en vue de satisfaire des besoins alimentaires et nutritionnels des populations en insécurité alimentaire identifiées par le SAP. Il concerne les activités du DNSA et des autres partenaires.

Il doit être adopté annuellement par l'Etat et ses partenaires qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire à la réunion du Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire, (CCSPPSA) et validé par le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA).

Pour une gestion plus cohérente des différentes politiques qui concourent à apporter des réponses d'atténuation aux couches les plus vulnérables aux chocs, une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PoINSAN), a été adoptée par le gouvernement en 2019. Elle constitue le cadre unique de référence en matière d'orientation de l'ensemble des actions de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays.

Le PNR 2021 est élaboré dans un contexte marqué par la poursuite de la réforme du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA).

Le Plan National de Réponses 2021 est aussi marqué par une campagne agricole jugée bonne avec une production céréalière de 10 217 286 tonnes ; en baisse de 2,39 % par rapport à la campagne 2019/20 et en accroissement de 9,3% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (2015-2019). Il faut toutefois signaler des poches de baisse importante de productions dues surtout aux inondations, aux conflits intercommunautaires et autres formes d'insécurité ayant limité l'accès aux champs. Cependant on note la baisse remarquable de la culture du coton et des revenus qui en sont liés. Quant aux productions prévisionnelles de tubercules, cultures émergentes et autres cultures de rente, elles sont appréciées de moyenne à bonne dans l'ensemble. Les perspectives de contre-saison sont moyennes à bonnes.

Les pâturages et les conditions d'abreuvement du bétail sont bons dans l'ensemble. La biomasse est normale à largement excédentaire par rapport à la moyenne 1998-2020 particulièrement dans les zones pastorales du pays. L'accès à certains pâturages reste limité dans les zones de conflit du centre et du nord du pays où des pertes importantes de bétail sont signalées à cause de l'insécurité ; ce qui affecte négativement l'alimentation du bétail et les productions animales. La production de lait et produits laitiers est globalement moyenne à bonne dans le pays. Par ailleurs des difficultés de vaccination du cheptel sont signalées dans les zones d'insécurité

La situation nutritionnelle reste préoccupante dans le pays à cause entre autres des mauvaises pratiques alimentaires, de déficit alimentaire, de l'insécurité civile qui limite l'accès aux services sociaux de base et de la prévalence élevée des maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène. L'accès à l'eau potable reste limité dans bon nombre de localités du pays.

Les perspectives de productions halieutiques et aquacoles sont bonnes grâce au bon niveau de la crue observée sur les cours d'eau.

Les marchés céréaliers sont suffisamment approvisionnés en céréales locales et en denrées alimentaires importées. La production céréalière jugée globalement bonne et le niveau moyen des stocks paysans en fin septembre dans les bassins céréaliers laissent présager de bons niveaux d'approvisionnement des marchés dans le pays durant l'année alimentaire 2021. Toutefois, l'insécurité qui perturbe l'accès aux marchés dans les régions du centre et du nord et le très mauvais état de certains axes routiers dans ces zones, pourraient affecter les circuits d'approvisionnement dans certaines localités. La tendance des prix des principales céréales est à la baisse grâce aux nouvelles récoltes en cours. Les marchés à bétail sont bien fournis avec des prix du bétail proche de la moyenne.

Les termes de l'échange se sont améliorés en faveur des éleveurs grâce à la baisse des prix des céréales.

Des mouvements inhabituels de populations en lien avec la persistance de l'insécurité se poursuivent dans les régions du centre et du nord (Mopti, Gao, Ségou, Tombouctou et Ménaka).

3. RAPPEL POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

3.1 Objectif global

L'objectif global ou objectif de développement est d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches les plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030.

3.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la PoINSAN consistent à :

- Augmenter de façon durable les disponibilités alimentaires pour répondre à la demande alimentaire des populations maliennes ;
- Renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, de réduction-atténuation de leurs effets sur les populations vulnérables et de relèvement ;
- Améliorer l'accessibilité physique et économique des aliments aux populations, notamment aux populations vulnérables et pauvres ;
- Améliorer l'état nutritionnel des populations, particulièrement celui des couches vulnérables ;
- Renforcer la gouvernance institutionnelle et financière en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.



4. PRESENTATION DU DNSA

Le Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) suivant décret n° 2017-0260/P-RM du 13 Mars 2017, fixant le Cadre Institutionnel de Gestion de la Sécurité Alimentaire.

Le Dispositif National de Sécurité Alimentaire a pour objectif principal de réaliser la coordination entre les acteurs et d'assurer la cohérence des actions dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les interventions du DNSA portent sur deux dimensions :

- Une dimension conjoncturelle qui requiert la mise en œuvre d'actions d'urgence de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Une dimension structurelle nécessitant l'adoption et la mise en œuvre d'actions durables en vue de combattre la faim et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur l'ensemble du territoire national.

Le DNSA est organisé d'une part en organes décisionnels de niveau national, régional et subrégional, et d'autre part, en structures opérationnels.

4.1 Les Organes de gestion au Niveau National :

Ils sont constitués de :

- Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) ;
- Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire (CCSPPSA) ;
- La Commission Mixte de Concertation (CMC) ;
- Comité Technique (CT) ;
- Secrétariat Technique et Financier (STF).

4.2 Les Organes de gestion au niveau Régional et Subrégional :

Ils sont constitués des :

- Comités Régionaux de Sécurité Alimentaire ;
- Comités Locaux de Sécurité Alimentaire ;
- Comités Communaux de Sécurité Alimentaire.

4.3 Les Structures opérationnelles du DNSA :

Les structures opérationnelles du DNSA concourent à la mise en œuvre de la Politique National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Elles sont constituées des structures suivantes dont les attributions et les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par des textes particuliers :

- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) ;
- l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA).

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), assure la Coordination du Dispositif National.

4.4 Les Moyens d'intervention du DNSA :

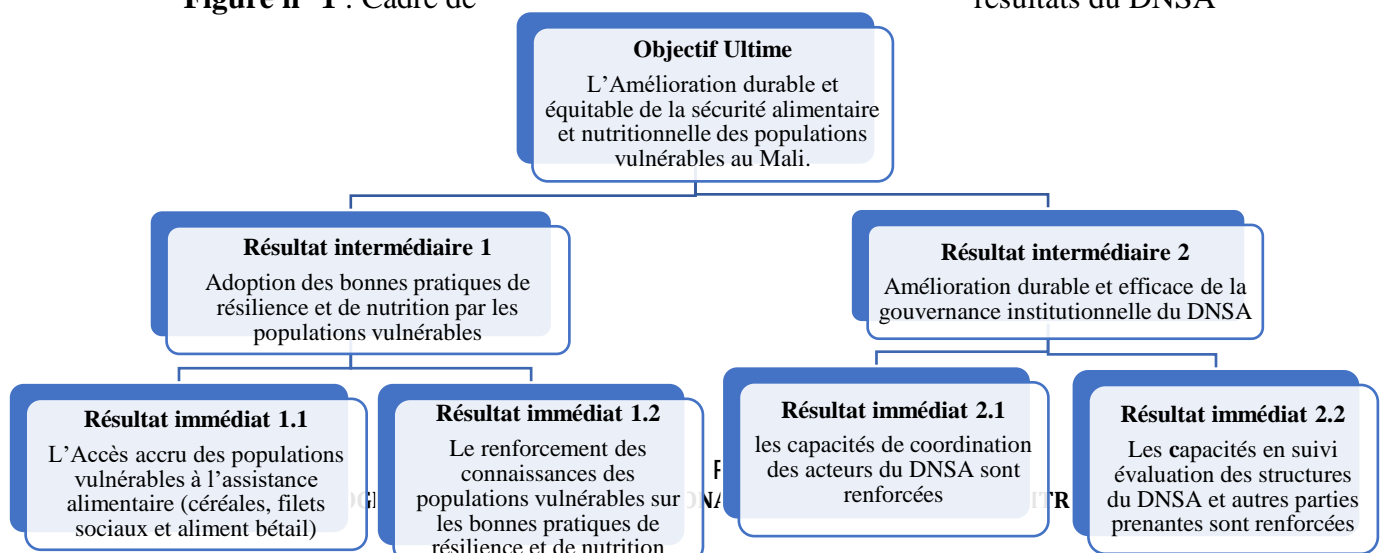
Ce sont :

- **Le Stock National de Sécurité (SNS)**: constitué d'une quantité déterminée de produits alimentaires, principalement du mil et du sorgho mis en réserve à l'effet de faire face aux besoins alimentaires et nutritionnelles des populations en cas de crises alimentaires ou de calamités naturelles affectant celles-ci.
- **Le Stock d'Intervention de l'Etat (SIE)** : est constitué d'une quantité déterminée de denrées alimentaires, en particulier de riz local, qui complète le SNS. Il peut être utilisé pour procéder à des ventes institutionnelles ou pour soutenir toutes actions entreprises par le gouvernement au profit des populations vulnérables.
- **Le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA)** : C'est une réserve financière qui est alimentée par une participation conjointe de l'Etat malien et de ses Partenaires Techniques et Financiers. Les ressources du Fonds sont placées en dépôt à terme dans les institutions bancaires.
- **Le Fonds Commun des Partenaires (FCP)** : Il est constitué de ressources provenant des contributions directes des partenaires Techniques et Financiers du Mali et des produits de la monétisation de certaines aides alimentaires. Il est destiné à soutenir les ménages lors des crises modérées. Ce fonds est ouvert à tous les partenaires et gérés sous le contrôle de la Commission Mixte de Concertation.
- **Le Budget de Fonctionnement du Dispositif ou fonds commun de contrepartie (FCC)** : Il est issu de dotations financières inscrites au budget de l'Etat.

4.5 Le cadre de résultats du DNSA

Il est à noter que la planification a été faite selon la GAR. Cela a abouti à la formulation d'un objectif ultime, 2 résultats intermédiaires et 4 résultats immédiats suivant le schéma ci-dessous.

Figure n° 1 : Cadre de résultats du DNSA



5. RESULTATS DEFINITIFS DE L'ANALYSE DE LA VULNERABILITE AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2020-2021

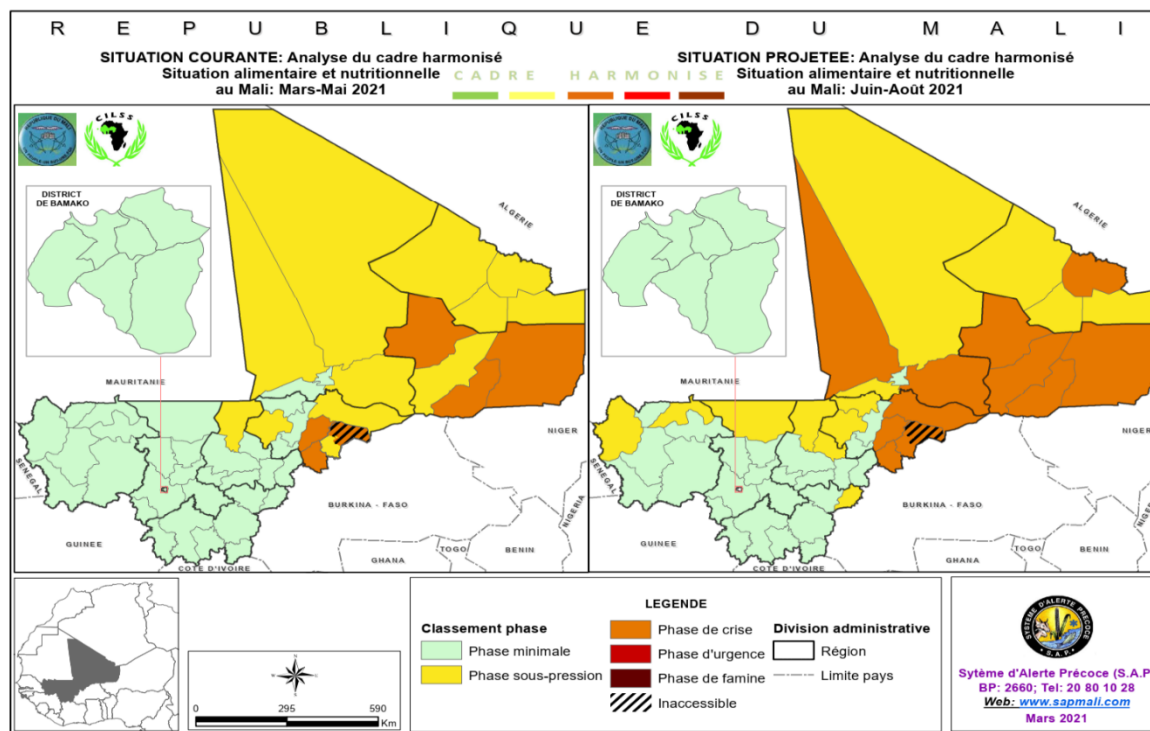
Les résultats du cadre harmonisé ont donné pour la période de soudure, 1 307 073 personnes en insécurité alimentaire dont 61 504 personnes en phase urgence et 1 245 569 personnes en crise.

Tableau n° 1 : Estimation de la population en insécurité alimentaire CH Mars 2021 Période projetée juin-août 2021

Estimation de population en insécurité alimentaire en juin-août 2021							
REGION	Population totale	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
KAYES	2 896 978	2 304 646	501 606	90 725	0	0	90 725
KOULIKORO	3 519 632	2 837 985	585 067	96 580	0	0	96 580
SIKASSO	3 840 877	3 243 388	549 855	47 634	0	0	47 634
SEGOU	3 397 919	2 795 080	509 109	93 730	0	0	93 730
MOPTI	2 958 872	1 464 688	919 548	530 165	44 471	0	574 636
TOMBOUCTOU	921 812	388 756	269 951	130 218	3 812	0	134 031
TAOUDENIT	58 748	47 586	9 400	1 762	0	0	1 762
GAO	708 906	218 198	300 966	179 045	10 697	0	189 742
MENAKA	79 132	16 618	37 983	22 157	2 374	0	24 531
KIDAL	98 433	69 393	22 098	6 793	150	0	6 943
BAMAKO	2 630 692	2 205 240	378 693	46 760	0	0	46 760
TOTAL GENERAL	21 112 001	15 591 577	4 084 276	1 245 569	61 504	0	1 307 073

Les personnes en phases crise et urgence bénéficient d'une assistance alimentaire tandis que celles en phase 2 bénéficient d'actions de résilience.

Figure n° 2 : Cartes de communication du CH février 2021



La situation de crise est surtout liée à l'insécurité, à la pandémie du COVID-19, aux conflits intercommunautaires et aux inondations qui ont perturbé les activités socio-économiques avec dégradations des moyens d'existence.

5.1 Situation comparée aux cinq dernières années

Tableau n° 2 : Nombre de personnes identifiées en insécurité alimentaire et nutritionnelle (phase 2 à 5)

REGIONS	Moy (2016-2020)	mars-20	nov-20
	PHASE 2 A 5	PHASE 2 A 5	PHASE 2 A 5
KAYES	467 107	688 396	703 484
KOULIKORO	575 655	596 504	620 995
SIKASSO	532 934	413 747	531 756
SEGOU	534 959	602 888	457 954
MOPTI	828 820	1 438 216	1 284 938
TOMBOUCTOU	329 774	376 073	362 176
GAO	298 481	480 727	372 840
KIDAL	54 028	22 067	26 191
BAMAKO	338 438	377 011	464 473
TOTAL PAYS	3 960 195	4 995 628	4 824 805
POPULATION TOTALE	18 986 602	19 419 003	21 107 001
Taux	21%	26%	22,85%

Commentaires : Le nombre de personnes identifiées en ISAN (phase 2 à 5) en novembre 2020 (4 824 805 personnes), est inférieur à celui de l'année précédente (4 995 628 personnes) en raison des conditions pluviométriques jugées satisfaisantes, mais supérieur à la moyenne des 5 dernières années (2016 à 2020) (3 960 195 personnes). Toutefois, l'on rappelle que la situation de novembre 2020 est provisoire et qu'il faille attendre les évaluations définitives de mars 2021.

6. LES INNOVATIONS ET LES STRATEGIES

La stratégie consiste à poursuivre la diversité des modalités de réponses du CSA et de ses partenaires (DAG, transferts monétaires, Cash for, Food for, Assurance risque Sécheresse...). Il s'agit d'en analyser la cohérence et la complémentarité afin de rationaliser les efforts financiers et opérationnels.

La stratégie de réponse aux crises devrait privilégier la combinaison de plusieurs instruments complémentaires pour améliorer la qualité et l'impact de la réponse, par exemple la combinaison de distributions gratuites et de transferts monétaires, ou de la combinaison entre ces deux modalités et les appuis nutritionnels. Le choix des modalités doit mieux prendre en compte la diversité des crises (besoins, causes, conséquences, capacités des ménages), les capacités des producteurs et les disponibilités sur les marchés ainsi que les prix de ventes des denrées tout en s'adaptant aux habitudes alimentaires des communautés.

7. LES COMPOSANTES DE LA REPONSE

7.1 Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail)

7.1.1 L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN)

L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN), est constituée par :

- Les DAG composées de céréales : (mil, maïs, sorgho et riz) et de produits transformés (pâtes alimentaires, farines et semoules).

Il y a un besoin d'acheter **74 500** tonnes de céréales pour reconstituer le SNS dont :

- **43 000** tonnes pour les DAG destinées aux **1 307 073** personnes vulnérables identifiées en difficultés alimentaires selon l'évaluation de la situation définitive de mars 2021 ;
- **30 000** tonnes pour compléter le SNS à son niveau optimum de 35 000 tonnes ;
- En outre il y a un besoin prévisionnel d'appui humanitaire pour les personnes déplacées internes, les personnes victimes de catastrophes et autres pour **1 500** tonnes de céréales.
- Les transferts monétaires conditionnels et non-conditionnels composés de cash, coupons alimentaires :
Il est prévu, un montant de 244 009 600 de francs CFA en transfert monétaire conditionnels et non-conditionnels ;
- Les ventes d'interventions (mil, maïs, sorgho et riz) dans les zones déficitaires en risque de rupture d'approvisionnement :

Il est prévu de réaliser les ventes d'interventions de 500 tonnes dans les zones déficitaires sur recommandation du SAP ;

- Les mesures spéciales pour assister les victimes des crises sécuritaires et sanitaires :

Pour atténuer les impacts socio-économiques liés à la pandémie de la COVID-19, il est prévu des mesures spéciales suivantes : l'achat et la distribution de : 9 293 tonnes de produits alimentaires pour une valeur de **3 007 000 000** de Francs CFA composés de :

- 3 000 tonnes d'aliments transformés ;
- 793 tonnes de céréales (mil, sorgho et riz) ;
- 5 000 tonnes d'aliments bétail ;
- 500 tonnes d'aliments poisson.

Une requête a été adressée au Premier Ministre en vue d'examiner la possibilité de mettre à la disposition du DNSA, la somme de 03,07 milliards de francs CFA pour permettre au CSA d'apporter une réponse spécifique destinée à prendre en charge les mesures spéciales COVID-19 énoncées par les plus hautes autorités du pays.

Tableau n° 3: Récapitulatif des prévisions de la réponse

<i>Nature de la réponse</i>	<i>Unités/ Indicateurs</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Commentaires</i>
Reconstitution SNS	Quantité (Tonnes)	74 500 tonnes	43 000 tonnes pour les DAG ; 30 000 tonnes pour compléter le solde (5 000 tonnes) du SNS à son niveau optimum de 35 000 tonnes et 1500 tonnes pour les appuis humanitaires.
DAG (CSA)	Quantité (Tonnes)	43 000 tonnes	Constituées de mil et de sorgho pour 1 307 073 personnes vulnérables (situation définitive de mars 2021)
TM (PRESA) Renforcement des moyens d'existence	Montant (FCFA)	244 009 600 120 000 000 FCFA	Ce montant est reparti entre : Transport : 20 000 000 TM : 198 000 000 Frais ONG : 26 009 600 Semence : 120 000 000 FCFA
Ventes d'interventions	Quantité (Tonnes)	500	Ce seraient dans les zones en rupture de stocks commerciaux
Mesures Spéciales :	Montant (FCFA)	3007000000 FCFA 3000tonnes s	Cette provision est de 3 007 000 000 de l'Etat
Assistance Alimentaire (PARTENAIRES)	Nombre de personnes	1 268 000	Chiffres du Cluster Sécurité Alimentaire
Assistance Alimentaire et Appui aux Moyens d'Existence (PARTENAIRES)	Montant en FCA	136 000 000 000	Chiffres du Cluster Sécurité Alimentaire

7.1.2 Les actions de soutien aux opérations

7.1.1.1 Le ciblage individuel

Le ciblage s'effectuera sur le terrain dans les communes ciblées préalablement par le SAP. Ce travail fait le lien entre la liste des communes et la liste finale des bénéficiaires de l'intervention d'assistance ou d'appui. Le CSA est responsable de cette activité à travers ses partenaires de mise en œuvre (ONG nationales ou Collectivités Territoriales). Les ONG retenues signeront chacune une convention avec le CSA pour mener l'opération de ciblage à raison de 25 000 de francs CFA par tonne en lien avec le nombre de bénéficiaire par localité.

Le ciblage démarrera dans les bonnes conditions au mois de Mai 2021 et se fera en quatre étapes :

1. La formation des ONG partenaires retenues pour l'activité ;
2. L'information, la sensibilisation et la responsabilisation des collectivités territoriales et des populations communales ;
3. La préparation et l'organisation de l'identification des ménages bénéficiaires ;
4. La validation et la diffusion des listes des personnes et des ménages bénéficiaires.

7.1.1.2 Le transport et la logistique

Le CSA à travers la structure qu'il va autoriser contractualisera avec des transporteurs venant des régions et connaissant relativement les zones de déchargement. Il est prévu, pour faciliter l'action, un déchargement au niveau de chacune des communes ciblées par l'action. Le transport des céréales se fera via les camions affrétés par l'OPAM depuis les stocks régionaux de l'OPAM où se trouvent les céréales pour la distribution issue du SNS (Stock National de Sécurité). Pour le stockage au niveau local, la Commission Communale de réception et distribution de la DAG sera en charge de l'organisation du stockage dans un magasin du chef-lieu de commune et de la prise en charge du gardiennage. Cependant, les autorités communales devront mettre à disposition un magasin assaini et nettoyé, aux normes minimales et ayant une fermeture sécurisée.

Le déchargement au niveau de la commune aura lieu en présence des autorités communales afin d'effectuer un contrôle de la quantité et de la qualité. A ce titre, des bons de livraison seront signés par le maire ou son représentant et un PV devra être établi en cas de litige sur la qualité ou la quantité.

7.2 Renforcement des connaissances des populations vulnérables sur les bonnes pratiques de résilience et de nutrition

7.2.1 Le renforcement des moyens d'existence

7.2.1.1 Distribution/subvention de semences

Le CSA prévoit d'appuyer les producteurs victimes d'inondation pour 240 tonnes de semences R2 dont 200 tonnes de riz et 40 tonnes de semences R2 de mil/sorgho. Les partenaires pour des appuis divers prévoient de toucher 1 800 000 personnes.

Tableau n° 4 : Besoins en Semences Améliorées R2 pour les Superficies perdues pendant la Campagne Agricole-2020-021

Zones de production	Sup perdues en ha spéculations		Besoins en semences R1tonnes		Appui du CSA	
	Riz	mil/sorgho	Riz	Mil/sorgho	Riz	mil/sorgho
Mopti	14 618	14 038	585	140	120	22
Gao	10 710	-	428	-	80	-
Ségou	-	13 178		132		18
Total	25 328	27 216	1013	272	200	40

Dans le cadre du PSEL – DELTA (Programme de soutien aux économies locales du delta intérieur du Niger) financé par la Coopération Suisse, il est prévu cette année, un appui spécial d'un montant de 92 000 000 FCFA pour renforcer la résilience des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la zone courant premier semestre 2021.

1. Tenenkou

N°	Type d'appui	Quantités disponibles dans le magasin à Tenenkou
01	Engrais (Urée)	20 tonnes
02	Engrais (DAP)	10 Tonnes
03	Semence (riz)	08 tonnes
04	Aliment bétail	100 tonnes
05	Boutures de bourgou	10 Tonnes 143 sacs
06	Culture fourragère (Niébé fourrager)	1 tonne

2. Niafunké

N°	Désignation	Quantités disponibles dans le magasin à Niafunké
01	Engrais (Urée)	20 tonnes
02	Engrais (DAP)	10 Tonnes
03	Semence (riz)	8Tonnes
06	Culture fourragère (Niébé fourrager)	500 Kg

3. Youwarou

N°	Designation	Quantités reçues et disponible dans le magasin à Youwarou
01	Engrais (Urée)	20 tonnes
02	Engrais (DAP)	10 Tonne
03	Semence (riz)	8 tonnes
04	Aliment bétail	50 tonnes
05	Semence bourgou	4 tonnes (57 sacs)

4. Mopti

Désignation	Unité	Quantité
Semences de Riz	Tonne	8
Semences de Bourgou	Tonne (Nbre de sacs)	3 (43 sacs)
Engrais Urée	Tonne	20
Engrais DAP	Tonne	10
Fours Chorkor	Nombre	20
Séchoirs	Nombre	20
Baignoire	Nombre	100
Filets Num 0,16	Balle	400
Filets Num 0,20	Balle	400

7.3 Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes

7.3.1 La gouvernance

7.3.1.1 La Tenue du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)

Chaque année, suite aux recommandations du Cadre Harmonisé de l'évaluation définitive de la campagne agricole, le CSA élabore un Plan National de Réponses qui définit les acteurs, les besoins, les moyens et les responsabilités. Ce Plan est validé par le Conseil National de Sécurité Alimentaire au plus tard au début du 2^{ème} trimestre de chaque année. Il implique l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques œuvrant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté, sur l'ensemble du territoire auprès des populations en besoin d'assistance.

7.3.1.2 Suivi et évaluation

Les activités suivantes sont programmées de :

- Tenir des missions de suivi évaluation du PNR ;
- Tenir des missions d'évaluation externe du PNR ;
- Tenir des missions d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires de DAG (PDM).



8. LE BUDGET DU PNR

Tableau n° 5 : Budget prévisionnel par composante et par source

N°	Domaines d'intervention						
		Prévisions		Disponibles		GAP	
		Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF
1	Assistance alimentaire						
	Reconstitution de SNS	16 195 286 000		8 000 000 000		8 195 286 000	
	Transport, Ciblage	2 747 714 000		600 000 000		2 147 714 000	
	Aliment bétail, d'aliments transformés, d'aliments poisson	3 007 000 000		0		3 007 000 000	
2	Renforcement de capacités des acteurs						
	Renforcement du système d'analyse et d'enquêtes sur la SAN	760 000 000		300 000 000		460 000 000	
3	Intervention d'appui au renforcement de la Résilience et des moyens d'existence						
	Intervention d'appui au renforcement de la Résilience et des moyens d'existence	244 009 600	136 000 000 000	244 009 600	-	0	
		120 000 000		0		120 000 000	
4	Appui aux cantines scolaires						
	Appui aux cantines scolaires						
6	Intervention en matière de Prévention et de lutte contre la Malnutrition						
	Intervention en matière de Prévention et de lutte contre la Malnutrition						
7	Autres domaines						
	Autres domaines						
8	Suivi et Evaluation						
	Suivi et Evaluation	75 000 000				75 000 000	
TOTAL		23 149 009 600	136 000 000 000	9 144 009 600	0	17 012 000 000	136 000 000 000

8.1 Plan de décaissement

Tableau n° 6 : Prévisions du Plan de décaissement

Financements	Prévision	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Financement/ Source 1 Reconstitution SNS	Prévu	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000
Financement/ Source 1 Reconstitution et Transport (Filet Social)	Prévu	750 000 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000
Financement/ Source 2 Transport et ciblage	Prévu	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Total	Prévu	2 150 000 000	2 150 000 000	2 150 000 000	2 150 000 000

8.2 Plan de passation des marchés

Tableau n° 7 : Prévisions du Plan de Passation des marchés

Libellé du marché	Nombre de Marchés	Prévisions	Coût	Date de réception	Observations/ Commentaires
Marché 1 Reconstitution	38	Prévu	5 780 380 000		Acquisition de 30 000 tonnes
Marché 2 Ciblage	58	Prévu	824 850 000		Recrutement de prestataires pour le ciblage nominatif des bénéficiaires
Marché 3 Transport	82	Prévu	1 922 864 000		Transport de 32 550 tonnes pour les DAG

9. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PNR

Tableau n° 8 : Chronogramme de déroulement des différentes phases et de tenue des instances

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Résultats immédiats 1110 : Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail)														
Extrant 1111 : Mise à disposition d'une assistance alimentaire gratuite aux populations vulnérables														
Signer des conventions de prestation pour la mise en œuvre des DAG	Signer des conventions de prestation pour la mise en œuvre des DAG													CSA
Cibler nominativement les ménages vulnérables (identifier, transporter et distribuer)	Cibler nominativement les ménages vulnérables (identifier, transporter et distribuer)													CSA
Signer des contrats avec les transporteurs	Signer des contrats avec les transporteurs													CSA/STF
Assurer le transport des stocks au niveau des bénéficiaires (transport primaire)	Assurer le transport des stocks au niveau des bénéficiaires (transport primaire)													CSA/STF

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Faire du cash Transfert couplé aux DAG dans les zones en phase 3 à 4	Faire du cash Transfert couplé aux DAG dans les zones en phase 3 à 4													CSA
Extrant 1112 : Stock d'aliments disponibles et accessibles pour les populations vulnérables														
Reconstituer le SNS à hauteur de 62 550 tonnes	Reconstituer le SNS à hauteur de 62 550 tonnes													CSA/OPAM/STF
Reconstituer le SIE à hauteur de 25 000 tonnes	Reconstituer le SIE à hauteur de 25 000 tonnes													CSA/OPAM
Mobiliser les fonds (FSA) destinés à la reconstitution des stocks, le transport et le ciblage nominatif des bénéficiaires	Mobiliser les fonds destinés à la reconstitution des stocks, le transport et le ciblage nominatif des bénéficiaires													STF
Extrant 1113 : Mise à disposition des cash transfert (filets sociaux) aux populations vulnérables														
Assurer le transfert d'argent aux bénéficiaires pour la diversification alimentaire	Assurer le transfert d'argent aux bénéficiaires pour la diversification alimentaire													CSA/PTF

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Appuyer les prestataires de services	Appuyer les prestataires de services													CSA
Faire des cash Transfert en appui à la résilience	Faire des cash Transfert en appui à la résilience													CSA
Extrant 1114 : Approvisionnement amélioré des marchés pour les populations vulnérables dans les zones déficitaires														
Mettre sur les marchés des dons à monétiser	Mettre sur les marchés des dons à monétiser													CSA/OPAM
Effectuer des opérations de ventes d'intervention en zones déficitaires	Effectuer des opérations de ventes d'intervention en zones déficitaires													CSA/OPAM
Résultats immédiats 1120 ; Renforcement des connaissances des populations vulnérables sur les bonnes pratiques de résilience et de nutrition														
Extrant 1121 : Mise en place des actions de renforcement de la résilience à la SAN														

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Appuyer les activités maraîchères dans les zones vulnérables identifiées du PRESA	Appuyer les activités maraîchères dans les zones vulnérables													CSA/PRESA
Acquérir les intrants (semences améliorées, engrais) pour appuyer les activités agricoles saisonnières dans les zones vulnérables	Acquérir les intrants (semences améliorées, engrais) pour appuyer les activités agricoles saisonnières dans les zones vulnérables													CSA/PTF
Faire des transferts monétaires (TM) en faveur des ménages vulnérables et des groupements de femmes	Faire des transferts monétaires (TM) en faveur des ménages vulnérables et des groupements de femmes													CSA/PRESA
Renforcer les banques de céréales identifiées en difficulté dans les communes d'interventions du PRESA	Renforcer les banques de céréales identifiées en difficulté dans les communes d'interventions du PRESA													CSA/PRESA

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Extrant 1122 : Réalisation des activités de soutien à la nutrition des populations vulnérables notamment les enfants de moins de 2 ans, femmes enceintes, et femmes allaitant														
Distribuer les kits nutritionnels en faveur des enfants de 0-5 ans	Distribuer les kits nutritionnels en faveur des enfants de 0-5 ans													DGS
Appuyer les cantines scolaires	Appuyer les cantines scolaires													CSA/MEN
Traiter les cas de malnutrition dans les Unités de Récupération d'Education Nutritionnelle	Traiter les cas de malnutrition dans les Unités de Récupération d'Education Nutritionnelle													CSA/MSDS
Faire des TM en faveur des femmes enceintes et femmes allaitant (FEFA)	Faire des TM en faveur des femmes enceintes et femmes allaitant (FEFA)													CSA/PRESA

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables	
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
Communiquer pour le changement de comportement relativement aux bonnes pratiques nutritionnelles	Communiquer pour le changement de comportement relativement aux bonnes pratiques nutritionnelles														CSA/MSDS
Extrant 1123 : Réalisation d'actions de soutien aux agro-pasteurs et pêcheurs dans les zones vulnérables															
Appuyer la vaccination et le traitement des animaux dans les zones vulnérables	Appuyer la vaccination et le traitement des animaux dans les zones vulnérables														PTF
Réaliser des ventes subventionnées d'aliment bétail dans les zones vulnérables	Réaliser des ventes subventionnées d'aliment bétail dans les zones vulnérables														OPAM
Résultats immédiats 1220 ; Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes															
Extrant 1221 : Système de suivi-évaluation défini et validé															
Tenir des missions de suivi évaluation du PNR	Tenir des missions de suivi évaluation du PNR														CSA/STF

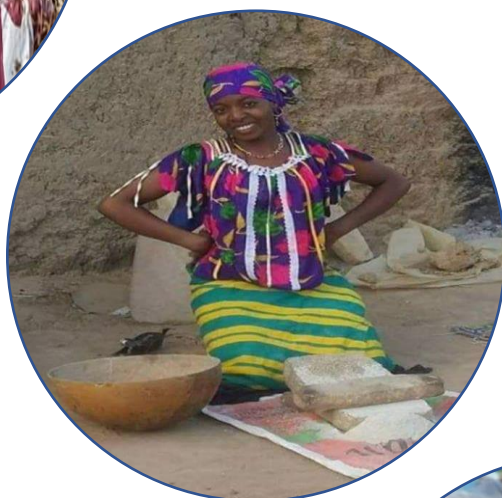
RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	PREVISIONS	Calendrier												Responsables	
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
Tenir des missions d'évaluation externe du PNR	Tenir des missions d'évaluation externe du PNR														CSA/STF
Tenir des missions d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires de DAG (PDM)	Tenir des missions d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires de DAG (PDM)														CSA/PRESA/PTF

10. CONCLUSION

La mise en œuvre du PNR se déroulera dans un contexte marqué par l'insécurité, les conflits inter-communautaires au Nord et au Centre du pays, la pandémie de la COVID-19, les régions du Nord affectées par les inondations d'envergure.

Son coût prévisionnel, financé par le budget de l'Etat est estimé à **23 149 009 600 F CFA**.

Cependant des activités seront prises en charge par les contributions des partenaires.



ANNEXE

Tableau n° 9 : Evolution des indicateurs clés de la POLNSAN

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (POLNSAN)										
IMPACT : Assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030										
Indicateurs d'impact	Mesures	Valeurs de Référence	Cible à terme	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
1 : baisse de l'insécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle	1.1. Taux d'évolution des ménages en insécurité alimentaire	25%	5%							CSA/DAPPSE
2 : baisse de la malnutrition chronique et aigue	2.1. Taux d'évolution de la malnutrition chronique	29,30%	12,00%							CSA/DAPPSE
	2.2. Taux d'évolution de la malnutrition aigue	24,20%	12,00%							CSA/DAPPSE
Axe stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre à la demande alimentaire des populations										
Résultats	Indicateurs	Valeurs de Référence	Cible	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
Amélioration de l'incidence de la production agricole sur la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation alimentaire	1.1. Taux d'accroissement des productions céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)	12,50%	19%							CSA/DAPPSE
	1.2. Taux d'accroissement des céréales autoconsommées (céréales sèches)	80%	70%							OMA
	1.3. Taux d'accroissement des céréales vendues sur les marchés locaux	20%	30%							OMA
	1.4. Taux d'accroissement des Scores de consommation alimentaire (SCA)	73%	42%							SAP

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (POLNSAN)

IMPACT : Assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030

Indicateurs d'impact	Mesures	Valeurs de Référence	Cible à terme	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
	1.5. Taux d'accroissement des scores de diversité alimentaire (SDA)	6,60%	9,00%							SAP

Axe stratégique 2 : Prévenir, réduire ou atténuer les effets des chocs et crises et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Résultats	Indicateurs	Valeurs de Référence	Cible	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour	
				2019	2020	2021	2022	2023	2028		
Réduction et atténuation des effets des chocs et crises et accessibilité alimentaire des ménages en situation d'insécurité alimentaire	2.1. Taux d'évolution des ménages en insécurité alimentaire	5%	25 %							SAP	
	2.2. Taux d'évolution des prix des produits alimentaires notamment des céréales locales et du riz dans les marchés locaux		0							OMA	
	2.3. Nombre (x 1000) de bénéficiaires des programmes de filets sociaux d'urgence et productifs intégrés en milieu rural et en milieu urbain, affectés par les chocs et les crises alimentaires	500	127								CSA/DAPPSE
	2.4. Taux d'évolution des ressources financières en milliards de l'Etat investies dans le SIE	3	12,7								STF

Axe stratégique 3 : Amélioration de l'utilisation alimentaire à travers la nutrition

Résultats	Indicateurs	Valeurs de	Cible	Cibles annuelles						Responsable
-----------	-------------	------------	-------	------------------	--	--	--	--	--	-------------

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (POLNSAN)

IMPACT : Assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030

Indicateurs d'impact	Mesures	Valeurs de Référence	Cible à terme	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
		Référence		2019	2020	2021	2022	2023	2028	pour la mise à jour
Réduction du niveau de malnutrition	3.1. Nombre de bénéficiaires de programmes et projets sectoriels de sécurité alimentaire intégrant les interventions sensibles et les interventions spécifiques en nutrition	Valeur à déterminer en 2017, année de référence de la PoINSAN	80% de la population des jeunes de 6-59 mois							CSA/DAPPSE
	3.2. Nombre de laboratoires de contrôle de qualité sanitaire des aliments de première nécessité importés, des produits transformés créés ou réhabilités	2	11							CSA/DAPPSE
	3.3. Nombre d'agents de laboratoires formés sur contrôle de qualité sanitaire des aliments et sécurité des aliments	Valeur à déterminer en 2017, année de référence de la PoINSAN	0							CSA/DAPPSE
Axe stratégique 4 : amélioration de la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle										
Résultats	Indicateurs	Valeurs de Référence	Cible	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
Amélioration de l'efficacité du Dispositif national de sécurité alimentaire et Nutritionnel	4.1. Taux de ressources mutualisées en rapport aux ressources totales investies dans la SAN	Valeur à déterminer en 2017, année de référence de la PoINSAN	95%							STF

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (POLNSAN)

IMPACT : Assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030

Indicateurs d'impact	Mesures	Valeurs de Référence	Cible à terme	Cibles annuelles						Responsable pour la mise à jour
				2019	2020	2021	2022	2023	2028	
	4.2. Taux de mobilisation et d'utilisation des ressources destinées à la SAN	Valeur à déterminer en 2017, année de référence de la PoINSAN	75%							STF
	4.3. Nombre de textes législatifs et réglementaires en matière de sécurité alimentaire nutritionnelle mis à jour et diffusé	0	4							STF
	4.4. Mise à jour des textes en rapport avec les dispositions du Protocole d'Entente Etat-PTF	0	0							STF
	4.5. Existence d'un organe spécifique de coordination et de collaboration avec les institutions sous régionales dans le cadre du DNSA réformé	0	1							CSA/DAPPSE
	4.6. Un plan de Contingence Nationale élaboré	0	1 plan élaboré							STF
	4.7. Fréquence et régularité de la diffusion des produits du système de suivi évaluation	0	Trimestrielle							STF